



2nd Knowledge Exchange Workshop (KEW) / 2ème atelier d'échange de connaissances (KEW)

7th – 11th of October 2024 / 7 - 11 octobre 2024
Somone, Senegal

KS1

CONFLITS FONCIERS, RÉOLUTION DES CONFLITS ET SENSIBILISATION

Messages clés

1. L'institutionnalisation des outils et des structures de gouvernance locale, telles que les chartes foncières et les mécanismes de résolution des conflits, renforce l'efficacité et la durabilité de la gestion des conflits. Bonne pratique : Burkina Faso, Niger
2. Le changement climatique augmente les mouvements des populations (migrations permanents et temporaires) ; donc les risques de conflits, nous avons donc besoin de systèmes de sécurisation et de planification d'accès au foncier plus flexibles. Exemple : chartes foncières, plans de réinstallation des populations

Recommandations

1. Le gouvernement et les PTFs devraient produire des preuves pour confirmer l'efficacité de leurs programmes en vue de promouvoir l'institutionnalisation.
2. Les OSC et le gouvernement doivent contextualiser les approches transformatrices en matière de genre dans la résolution des conflits afin de ne pas nuire. (Ce n'est pas la culture qui pose problème, mais les pratiques spécifiques).
3. Les gouvernements devraient investir dans la numérisation et les systèmes de données pour suivre l'utilisation des terres et les conflits, car cela renforcera la transparence, la réduction de la corruption et améliorera le suivi, facilitera la résolution des conflits et soutiendra une prise de décision mieux informée. Exemple : Outil d'observation des voies de transhumance: Niger, Burkina Faso, Mali
4. Les structures gouvernementales nationales et décentralisées doivent valoriser les pratiques traditionnelles afin de garantir la viabilité à long terme des approches.

KS2:

LES DROITS FONCIERS COUTUMIERS ET COLLECTIFS

Messages clés

1. Les droits fonciers coutumiers et collectifs (dans tous leurs complexités) sont essentiels à la sécurité foncière à long terme des populations rurales. Cependant, ces droits ne sont souvent pas encore (ou suffisamment) reconnus ou protégés de manière adéquate dans les cadres juridiques existants.
2. Il existe des politiques et des pratiques efficaces (innovantes) qui promeuvent les droits fonciers coutumiers, y compris celles qui mettent spécifiquement l'accent sur l'intégration du genre. Ces approches doivent être mises en évidence et intégrées dans les politiques

Recommandations (2025/26)

1. Continuer à soutenir les initiatives communautaires et les plates-formes multi-acteurs en vue de renforcer les droits fonciers coutumiers et intégrer les pratiques réussies pour une mise en œuvre plus large et une mise à l'échelle.

Recommandations (au-delà de 2026)

2. Faire pression et plaider en faveur d'un renforcement des liens entre les droits fonciers coutumiers et les objectifs des conventions de Rio afin de garantir la reconnaissance des droits fonciers.
3. Inclure les droits fonciers coutumiers dans les cadres politiques nationaux intersectoriels nouveaux ou actualisés, en veillant à ce que ces droits (légitimes) soient intégrés dans les stratégies nationales de gouvernance foncière inclusive.
4. Établir des liens entre les droits fonciers coutumiers, le financement de la lutte contre le changement climatique et les mécanismes de restauration des terres, afin que les communautés locales puissent bénéficier directement de ces ressources et contribuer à la gestion durable des terres.
5. Impliquer la recherche pour soutenir la compréhension et la formations des fonciers coutumiers

KS3

ENREGISTREMENT ET ADMINISTRATION SYSTÉMATIQUES DE L'UTILISATION DES TERRES

Messages clés

1. L'enregistrement foncier durable et à échelle nécessite la création d'un environnement propice avec des politiques et des cadres juridiques **inclusifs**, des processus rentables et accessibles, des normes de sécurité robustes, des innovations numériques et un apprentissage continu
2. **Institutionnaliser les approches projets** : Ancrer des approches projets efficaces dans les processus gouvernementaux (par exemple : PLOF, POAS, contrats fonciers, conventions locales, etc.) pour renforcer l'intégration de l'enregistrement foncier dans d'autres systèmes administratifs tels que l'aménagement du territoire, la protection des écosystèmes, etc..

Recommandations à court terme (2025/2026)

1. **Apprentissage sur les cadres d'enregistrement foncier**: Les partenaires de mise en œuvre et les institutions gouvernementales devraient promouvoir des actions de renforcements de capacités sur un cadre approprié visant la mise en œuvre de l'enregistrement systématique des terres (utilisation) dans le contexte du changement climatique et pour l'approche transformatrice en matière de genre.
2. **Plateformes multi-acteurs et multi-secteurs inclusives**: Les OSC et les secteurs privé et public doivent créer/améliorer les PMA pour la synergie d'actions, le suivi, la mise en œuvre et la durabilité de bonnes pratiques et renforcer la participation inclusive et significative de la communauté

Recommandations à long terme (2025/2026)

1. Les partenaires et les OSC devraient soutenir les efforts gouvernementaux pour obtenir des données foncières de qualité, centralisées et actualisées qui pourraient soutenir diverses initiatives telles que les chaînes de valeur, la protection et la restauration des écosystèmes, etc.
2. Les partenaires au développement devraient appuyer les gouvernements à investir dans la mise en place d'infrastructures techniques (par exemple, infrastructures géodésiques, système d'information géographique et foncier, etc.) et dans le renforcement continu des capacités et le transfert de connaissances pour les institutions et les praticiens afin d'améliorer l'accessibilité des informations relatives à l'enregistrement foncier.

KS4

PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET PLATEFORMES MULTIPARTITES

Messages clés

Création d'alliances et renforcement de réseaux pour une collaboration efficace : Développer et favoriser le développement d'une vision et une compréhension communes pour créer un sentiment d'urgence de la gouvernance foncière, qui motivera les parties prenantes à établir des modes actifs de collaboration et rester engagées dans la plateforme. Ces alliances devraient impliquer les OSC, le gouvernement, les médias, le secteur privé et les chercheurs, tout en créant des espaces sûrs pour les personnes vulnérables.

L'institutionnalisation des plateformes à tous les niveaux offre de meilleures perspectives si elle contribue et met en évidence la valeur ajoutée du réseau dans le système de gouvernance foncière respectif et adopte un « dialogue génératif » pour susciter l'adhésion des acteurs étatiques.

Recommandations (2025/26)

1. **Les bailleurs, les partenaires de mise en œuvre et la coopération technique** devraient aider les plateformes à élaborer des stratégies de mobilisation des ressources, de plaidoyer et de communication et à renforcer leurs capacités en conséquence, notamment en ce qui concerne l'infrastructure numérique et les compétences des acteurs des OSC.
2. **Les plateformes** – dans leurs contextes locaux, nationaux ou régionaux respectifs - devraient clarifier les rôles et les responsabilités de leurs membres, en réfléchissant aux différents rôles que jouent les OSC (chien de garde ou collaborateur) dans la fourniture de services fonciers, afin d'identifier les points d'entrée de leur travail de plaidoyer.
3. **Les plateformes** dresseront la carte des trois processus les plus importants dans leurs pays respectifs afin d'identifier les opportunités et de les utiliser pour la formulation de leur stratégie. Cette cartographie inclura les engagements concernant les conventions de Rio et les meilleures pratiques en matière de transformation des genres.

Recommandations (au-delà de 2026)

4. **Les bailleurs** devraient permettre une programmation adaptative et une conception conjointe des projets avec les partenaires techniques de mise en œuvre et les OSC - tandis que les **plateformes** doivent en même temps explorer des options et des moyens créatifs pour un financement indépendant (par exemple, mutualisation des ressources, co-financement, PPP, contributions des membres, entreprises sociales, etc.)

KS5

INVESTISSEMENTS FONCIERS RESPONSABLES DANS L'AGRICULTURE ET LA SYLVICULTURE

Messages clés

1. Les investissements fonciers responsables doivent tenir compte de la sécurité foncière, de l'inclusivité et des mécanismes de doléance, faciliter les mécanismes de propriété endogènes, promouvoir les moyens de subsistance, renforcer la sécurité alimentaire et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat
2. Les investissements fonciers responsables nécessitent l'accès à des sources de financement alternatives et l'adoption de stratégies transparentes axées sur le marché, ainsi que des cadres réglementaires solides et des systèmes de suivi conformes aux cadres reconnus

Recommandations

1. Améliorer et faire appliquer les stratégies d'investissement agricole responsable sur la base de la planification de l'utilisation des terres et renforcer les outils d'investissement conformément à la VGGT grâce à l'apprentissage collaboratif et à l'engagement des différentes parties prenantes
2. Renforcer l'engagement des investisseurs en faveur d'une gestion durable des terres par les petits exploitants et de partenariats public-privé inclusifs
3. Recourir à d'autres sources de financement (par exemple la finance carbone) pour garantir les droits fonciers en encourageant les pratiques de gestion durable des terres et en soutenant les initiatives d'action climatique
4. Intégrer la gouvernance foncière durable dans la politique nationale et renforcer les systèmes fonciers

